

# La Lettre de l'Académie du Morvan



Avril 2024

« *Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre* »

## L'éditorial

Par Jean-Loup Flouest

Tous les dictons régionaux s'accordent pour désigner le mois le plus petit comme étant le plus méchant. Mais « Février 2024 » a eu beau faire l'important avec son 29<sup>e</sup> jour, non seulement, il n'a pas réussi à battre le « -10° » de janvier, mais il nous a offert quelques journées à plus de +15 ! Un vrai réchauffement confirmé par le mois de mars, qui nous a fait croire très tôt, que le printemps était déjà là, mais qui a cependant, gardé ses giboulées fantasques qui parsèment nos paysages de somptueux arcs-en-ciel. Si nous revenons aux modèles climatiques annoncés par les spécialistes pour les prochaines décennies (cf. Conférence UTB Autun de Ph.Amiotte-Suchet), à savoir une tendance à passer des quatre saisons caractéristiques, liées au contexte astronomique des pays tempérés, à deux saisons pour ce qui est de la pluviométrie, l'une humide, l'autre sèche, on comprend les enjeux pour notre Morvan, traditionnel réservoir d'eau et de forêts, sujet sur lequel nous reviendrons plus loin.

Comme annoncé dans le message de début d'année (et d'appel à cotisation, merci à ceux qui l'ont remarqué ...), la principale activité a consisté à actualiser le répertoire des membres de l'académie, car le précédent datait de 2019. Grâce à l'action conjointe de Martine Régnier, Michel Beaussier, Christian Epin et Didier Verlynde, vous pouvez donc à présent découvrir qui sont nos consœurs et confrères actuels. Nous vous proposons de voir la répartition géographique des adhérents sur le territoire national en prenant en compte les adresses permanentes et non les résidences de cœur en Morvan. Il est également vrai que près d'une dizaine de membres ont un pied à l'étranger, surtout en Europe mais Christian Epin nous a déjà signalé avoir vu à Montreuil, le poncho colombien d'un de nos confrères ! Si l'on aurait raison d'évoquer les conditions difficiles d'existence en Morvan pour expliquer une diaspora, il y a plus d'un siècle, à la lecture de notre annuaire, on serait, à présent, tenté de conclure que le Morvan a eu une influence particulièrement féconde sur les destinées de nombreux adhérents qui, reconnaissants, choisissent de lui rester attachés par la terre et leurs centres d'intérêts !

Profitant de la présence, les mercredis matin, des fidèles participants aux salons du livre, nous avons passé en revue la liste des 17 numéros de bulletins épuisés pour établir un ordre des priorités pour les réimprimer. Certains n'ont pas été retenus, comme ceux sur la faune et la flore, par comparaison avec les excellentes publications réalisées par le Parc du Morvan, notamment.

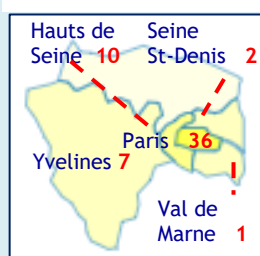
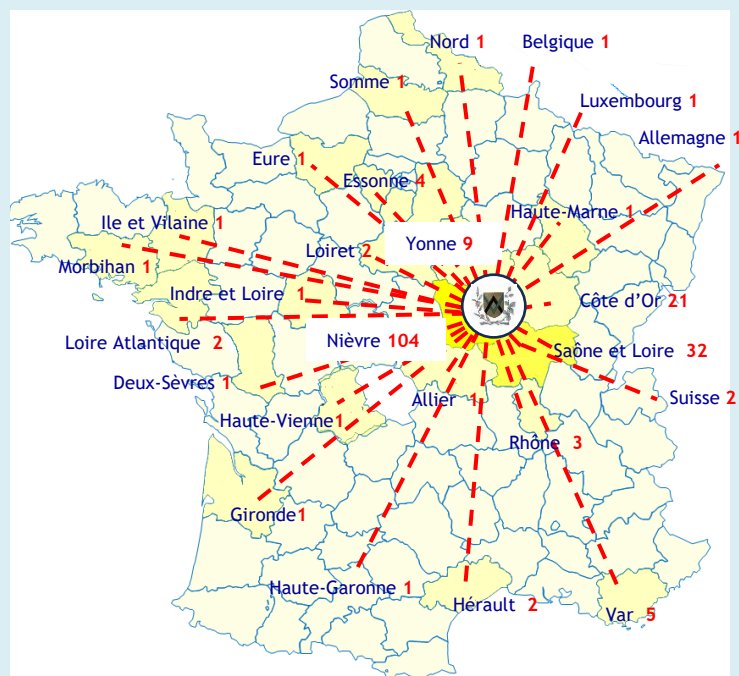


## Dans ce numéro

- L'éditorial page 1
- La bibliothèque de l'Académie s'enrichit avec de nouveaux ouvrages page 2
- Conférences sur le stockage de l'eau et les contradictions liées à l'application de la continuité écologique des cours d'eau. Page 2
- L'Académie du Morvan à l'heure de l'intelligence artificielle page 4

En fonction des demandes observées lors de ces salons du livre, à Anost, à Château-Chinon, à Etang-sur-Arroux, à Saulieu, nous avons choisi de mettre en chantier, pour une première vague : les numéros 35/36, « Des sources aux chapelles » du Dr.Olivier, le numéro 48, « Superstitions en Morvan et en Autunois au XIX<sup>e</sup>s ». de L. Pinard, et le numéro 87, « Le site gallo-romain des Bardiaux » de Cl.Pequinot et G.Picard. Lorsque nous aurons exploré, avec Christian Epin, la faisabilité, d'autres suivront, comme le n° 75 « Le flottage à bûches perdues aux environs de Château-Chinon » de M.Beaussier avec des modifications souhaitées par l'auteur.

## Les membres de l'Académie selon leur résidence principale



Colombie 1

257 membres (avril 2024)

Enfin Didier Verlynde prépare avec l'aide de Michel Beaussier, notre sortie « de fin de printemps », programmée le vendredi 28 juin, dans la forêt des Bertranges avec une découverte pour beaucoup d'entre nous, d'une merranderie/tonnellerie mondialement connue (groupe Charlois). Vous recevrez prochainement le programme et le bulletin d'inscription.

Vous avez également reçu notre proposition de voyage au Québec du 25 septembre au 6 octobre, qui alternera visites des grandes villes (Québec, Montréal), promenades le long du Saint-Laurent, accueil familial dans la commune de Sainte-Thérèse-de-La Gatineau, découvertes des grands espaces de lacs et de forêts et des cultures des premiers habitants amérindiens (le Canada a une solide réputation en termes de musée ethnographique). Nous aurons l'occasion de vous en reparler. En attendant, nous vous souhaitons bonne lecture de cette présente lettre.

## La bibliothèque de l'Académie s'enrichit avec de nouveaux ouvrages

Par Jean-Loup Flouest

Stimulés par notre ancien président, Jean-Marie de Bourgoing, nous poursuivons nos acquisitions d'ouvrages « intéressant le Morvan », comme le recommandait un de nos fondateurs, Joseph Pasquet. Notre bibliothécaire, Christian Bouchoux, veille à nous conseiller les livres les plus importants pour l'enrichissement de notre fonds.

- **Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790** (archives civiles série B ; 2 tomes) par l'archiviste nivernais Henri de Flamare dans les années 1890. Archives départementales de la Nièvre. (Inventaire sommaire de la série 2F) par les archivistes Paul Destray et André Biver publiées entre 1932 et 1936. Fonds Du Bourg de Bozas, étonnant aristocrate explorateur des années 1900, parti de Djibouti, mort au Congo. Le tome I donne les titres des familles et les preuves de noblesse ; le tome II, la liste des biens et des droits (Nivernais et Bourgogne).
- **Dictionnaire géographique et administratif de la Nièvre** par l'imprimeur-lithographe Gilbert Vallière qui de 1878 à 1914 imprimera « le journal de la Nièvre », les publications du diocèse et des historiens locaux à travers la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts. Reproduction en 1990 de l'original de 1895.
- Également en reproduction par les Editions de Civry, **Chronique ou histoire abrégée des évêques et des comtes de Nevers** par René de Lespinasse (1843-1922) (édition originale 1872), chartiste et par Mgr Crosnier (1804-1880), un de ces nombreux ecclésiastiques historiens, le Tableau synoptique de l'histoire du Nivernais et du Donziais.
- Exemple de cet incroyable développement des moyens modernes de communication au XIX<sup>e</sup> s., **Les Chemins de fer d'intérêt local réseau du département de la Nièvre, Ligne de Nevers à Saulieu, à travers le Haut-Morvan** par Ferdinand Wagnien (1815-1897), avocat, homme politique, républicain proche de Frédérique Girerd, qui s'investira, en tant qu'élus de Lormes, dans ce projet d'aménagement du territoire.

- **Nivernais et Morvan d'autrefois**, réalisé par notre ancien confrère, Jean-Pierre Harris en 1981, à l'aide de cartes postales anciennes, qui savait ce que développer le tourisme de qualité veut dire.
- **Les grandes affaires criminelles du Nivernais**, récit d'une quarantaine de faits divers ayant défrayé la chronique depuis le Moyen-Age à partir d'archives, de journaux, de chroniques judiciaires par le journaliste Thierry Dusseux en 2006 (une suite a été donnée...)
- **Anthologie du poète nivernais Achille Millien**, éditée par souscription par le journal Paris-Centre en 1923, avec une bibliographie de son œuvre et de nombreuses illustrations en noir et blanc.
- **Belle-Plante et Cornélius**, sorte d'étonnant conte philosophique de Claude Tillier écrit en 1841, un an avant Mon Oncle Benjamin, avec de superbes bois gravés de André Deslignères dans cette version de 1921, préfacée par Jules Renard. L'histoire, au XVIII<sup>e</sup> s., de deux frères, l'aîné, Belle-Plante, avare, égoïste, et Cornélius, instruit, généreux, qui poursuit un rêve, avec son amie Louise, construire un aérostat dirigeable...
- Henri Bachelin a signé, en 1911, un recueil de fables nivernaises, **Les sports aux champs**, qui, en cette période « préolympique », nous permet de suivre avec la sagacité et la minutie habituelle de l'auteur, soit « le sous-préfet aux champs », soit « la dernière chèvre de M.Seguin », etc.
- A nouveau, illustré par les bois gravés de Deslignères, un ouvrage rimoué en patois donziais de Georges Blanchard, **En déliissant les calons**, publié en 1944 avec une préface d'un fervent régionaliste, Raoul Toscan.

## Conférences sur le stockage de l'eau et les contradictions liées à l'application de la continuité écologique des cours d'eau.

### Conférences de Pierre Potherat et Patrice Cadet, hydrogéologues.

Répondant à l'invitation de son président, le Dr. Lefebvre-Vary, que nous avons reçu, en plein Covid, lors de notre sortie de novembre 2020 au moulin de la Presle à Planchez, et au moulin de Chassy, à Mhère, nous avons assisté, lors de l'assemblée générale de l'Association des moulins du Morvan et de la Nièvre, à deux conférences sur le thème de la gestion de l'eau qui, en Morvan, nous concerne particulièrement.

Pierre Potherat a d'abord posé le décor classique que nous connaissons tous, d'une vallée alluviale avec un cours d'eau de quelques mètres, le lit mineur, coulant dans un lit majeur de plusieurs dizaines de mètres de large, et a explicité un phénomène invisible, à savoir que la roche-mère et les alluvions anciennes qui constituent le lit majeur, stockent de 20 à 30% de l'eau s'écoulant dans le cours d'eau. Par exemple, il a calculé que, si l'on respecte les capacités de l'Ource, affluent du cours supérieur de la Seine, lors d'un débit de 150l/s, ce sont trois mois de réserve qui sont stockés. Ce qui au moment où l'on discute des moyens de lutte contre la sécheresse (barrages, grands lacs, « bassines ») est un procédé simple de réussir, à condition de respecter deux lois d'hydrogéologie simples, mesurées par des piézomètres dans les nappes phréatiques :

1) si une rivière monte plus haut que la nappe aquifère, par capillarité, les alluvions seront rechargées,  
 2) ce phénomène avance à la vitesse lente de l'ordre de 500 m par an ! En cas de curage ou d'effacement de seuils, les conséquences sont faciles à constater, le niveau des cours d'eau baisse et ils s'écoulent plus rapidement, donnant l'apparition des « crues éclair » au rythme différent des crues décennales. M.Potherat a étudié les crues dramatiques, début 2024, dans le Nord/Pas-de-Calais, provoquées par les fleuves côtiers, l'Aa et la Canche. Il a pu montrer que les inondations ont eu lieu dans le dernier tiers de leurs cours, et qu'elles sont le résultat de la suppression de petits ouvrages sur ce que le conférencier appelle les annexes hydrauliques du cours principal, qui sont autant des chevelus d'affluents que des canaux. Tout près de nous, nous avons pu observer les débats sur l'étang des Marots, création médiévale, (Villiers-le-Duc, 21) qui, après avoir été asséché, est finalement remis en eau par décision préfectorale, à la suite de l'habile recours par la sénatrice Anne-Catherine Loisier au motif, qui pourrait nous concerner aussi en Morvan, à savoir la nécessité de faire face à la recrudescence des incendies de forêts ! Autre exemple de la nécessité de prendre en compte toutes les données environnementales d'un cours d'eau comme l'Ource : après avoir constaté la fragilisation du château médiéval d'Autricourt, à la suite de l'assèchement de ses douves, et, après procès, il a été décidé de reconstruire le vannage sur le bief permettant d'alimenter les fossés du château.



La seconde conférence par Patrice Cadet était intitulée « les moulins, l'eau et le réchauffement climatique » et elle s'appuyait sur le rapport sénatorial de 2023, « la gestion durable de l'eau » (consultable en ligne). Sans surprise pour tous ceux qui ont entendu la conclusion de notre Table-ronde en juin 2022, « Quelles énergies en Morvan pour demain ? » (Consultable sur internet), par notre confrère Claude Mandil, ancien directeur de l'Agence internationale de l'énergie, la première résolution consiste à prôner la sobriété hydrique, quitte à récompenser financièrement les bonnes agences de bassin ! Si l'on sait que notre planète Terre fonctionne en circuit fermé quant à la quantité d'eau, pour estimer quelles quantités seront nécessaires et disponibles dans le futur, cela implique de faire un tour d'horizon du cycle de l'eau. Sur les 500 milliards de m<sup>3</sup> qui tombent en pluie sur la France, 60% s'évaporent (nos cavalcades de nuages), mais il en reste assez pour notre consommation nationale, à savoir au total 32 milliards de m<sup>3</sup>, qui se répartissent en 5,3 milliards pour l'eau potable, 5,2 milliards pour alimenter les canaux (!), 3,2 milliards pour l'agriculture française dite « pluvieuse » (7% seulement de terres irriguées), 2,5 milliards pour l'industrie. Les 15,3 milliards restants, soit la moitié des prélèvements d'eau douce, servent à refroidir les centrales électriques thermiques, mais sont rejetés pour l'essentiel dans le milieu, alors que l'agriculture pour plus de la moitié de ses

prélèvements ne les restitue pas directement aux milieux aquatiques. La nécessité de faire des progrès dans le stockage de l'eau de pluie (4% en France contre 40% en Espagne) a permis au conférencier de rappeler le bel exemple local de réussite (biodiversité et activités humaines) avec l'Yonne et les réservoirs morvandiaux (800 millions de m<sup>3</sup>). En complément des mesures de sobriété, l'autre priorité, bien connue des maires des communes, il est nécessaire de faire inlassablement la chasse aux fuites des réseaux, estimées à 1 milliard de m<sup>3</sup>. De même il devient évident qu'il faut favoriser les changements de pratiques agricoles pour éviter la multiplication des conflits d'usage, largement relayés dans les médias, ainsi que les habituelles batailles de dérogations administratives qui en résultent et qui ne facilitent pas le traitement apaisé de questions vitales. Des débats scientifiques sur la purification ou non par nitrification naturelle des eaux dormantes montrent la nécessité de poursuivre les investissements dans la quantification des prélèvements mais aussi dans l'analyse fine des polluants. Certains résultats sont parfois surprenants : il a été observé en milieu très urbanisé que lorsqu'elles avaient le choix, les truites avaient opté à 100% pour le bras de rivière qui contenait le plus de cocaïne !

Enfin, M.Cadet, après nous avoir fortement incités à lire les travaux de l'hydrobiologiste Christian Lévêque, a rappelé qu'avant la présence de l'homme le long des cours d'eau (constructeur de barrages jusqu'en 1980), des millions de castors ont construit des barrages sur les petits cours d'eau d'une dizaine de mètres de large pendant que les grandes rivières et les fleuves restaient libres. Continuant sa démonstration sur l'aspect trop dogmatique de la restitution de la continuité écologique des cours d'eau, il a signalé que, à la suite des inondations à York (Grande-Bretagne) en 2015, les historiens ont rappelé qu'après l'installation romaine (Eboracum) sur les parties hautes de la rivière Ouse, les moines à la période médiévale ont installé sur son réseau, 187 seuils et presque autant de barrages en pieux et branchages, pour permettre une expansion de la ville en contrôlant les crues. A la suite de l'élimination de tous ces obstacles au cours des temps, la ville aujourd'hui est obligée de se barricader derrière d'imposantes vannes articulées. Quant à l'impact des obstacles humains sur les cours d'eau relativement aux populations de poissons et de truites, le conférencier a signalé que, à présent que des systèmes sophistiqués de comptage des poissons étaient utilisés, il semblait sage de prendre en compte le fait que moins de 10% des truites ou des saumons cherchent à remonter le plus loin possible. En revanche, les alevins de saumons ou de truites sont régulièrement rencontrés dans le chevelu des « annexes hydrauliques ».

Si le fait que ces hydrogéologues avaient été invités à prendre la parole dans une réunion d'amateurs et de propriétaires de moulins, ayant souvent eu des expériences négatives avec les cadres administratifs réglant leur situation particulière, nous semble assez compréhensible, il n'en reste pas moins que leurs propos nous amènent à réfléchir et à mieux prendre en compte la complexité des solutions à adopter. Dans le rapport sénatorial, il est clair que le traitement par bassin, voire sous-bassin, est souhaitable ainsi que la nécessité de tenir compte, outre des données de la biodiversité, mais aussi des données historiques concernant les aménagements des lieux.

## L'Académie du Morvan à l'heure de l'intelligence artificielle

Par Didier Verlynde

L'intelligence artificielle a fait son entrée dans notre vie courante, personne ne peut y échapper pas même l'Académie du Morvan. Ainsi, lorsque nous interrogeons Gemini, l'outil d'intelligence artificiel de Google, sur l'identité de l'Académie du Morvan nous obtenons bien entendu une réponse. Gemini définit ainsi notre association :

« L'Académie du Morvan est une société savante fondée en 1967 à Château-Chinon (Nièvre). Son objectif est de constituer un centre intellectuel et culturel et de donner une âme au Morvan... L'Académie se compose de membres titulaires, de membres correspondants et d'associés. Les membres titulaires sont des personnes qui ont apporté une contribution significative à la connaissance du Morvan. Les membres correspondants sont des personnes qui résident en dehors du Morvan mais qui s'intéressent à la région. Les associés sont des personnes qui soutiennent les activités de l'Académie. L'Académie organise des conférences, des colloques et des expositions. Elle publie également un bulletin annuel ». Gemini cite « L'Académie du Morvan est un acteur important de la vie culturelle du Morvan. Elle contribue à faire connaître la région et à préserver son patrimoine ».

Cette définition nous paraît satisfaisante bien que sous certains aspects, elle soit complètement erronée dans la mesure où l'Académie du Morvan ne compte pas de membres associés et que les membres correspondants n'en déplaisent à Gemini Google ne résident pas tous hors du Morvan. Mais peut-on en vouloir à une machine qui n'a que le nom d'intelligence et se contente de compiler des données collectées ici et là qu'elle s'efforce de mettre en ordre tant bien que mal.

Ceci nous incite à la plus grande prudence et ne pas prendre pour argent comptant les élucubrations d'une savante machine et ce, quelle que soit la nature de nos investigations et interrogations en tout domaine.

En effet, quand sur le moteur de recherches nous croisons deux critères au hasard par exemple « Académie du Morvan » et « Europe » pour traiter un thème d'actualité, Gemini nous répond que : « L'Académie est activement engagée dans la construction européenne en assurant la promotion de la culture morvandelle en Europe ». Selon Gemini, notre « académie aurait organisé en 2017 une conférence à Bruxelles sur le thème « Le Morvan, un territoire européen ». Rien de tel n'a existé mais pourquoi ne pas en retenir l'idée puisque Gemini par ses affirmations nous ouvre de nouvelles portes et perspectives.

Cependant la même machine nous met en garde face aux dangers qui nous menacent. Si nous associons le terme « disparition » à « Académie du Morvan », Gemini se lance dans une longue complainte, déplorant « la disparition de l'Académie du Morvan assimilée à une tragédie pour la région du Morvan ».



Pour Gemini « cette institution historique, qui a joué un rôle important dans la vie culturelle et intellectuelle du Morvan pendant plus de deux siècles, a succombé aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle ».

Gémini s'interroge : Quelles initiatives auraient pu être prises pour sauver l'Académie du Morvan ?

Nous sommes contrairement aux dires de l'intelligence artificielle heureusement encore bien vivants, après 57 ans d'existence, et non deux siècles comme indiqués. Nous sommes fiers d'avoir contribué à promouvoir l'histoire et la culture du Morvan, tout à fait prêts à relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle. Ce que ne renie pas Gemini puisque si nous associons cette fois « Avenir » à « Académie du Morvan » la réponse sera toute autre. Gemini affirme alors que :

« L'Académie du Morvan a un riche patrimoine et un avenir prometteur. En s'adaptant aux défis et aux opportunités du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Académie peut continuer à jouer un rôle important dans la vie culturelle et intellectuelle du Morvan ; »

Gémini nous suggère alors quelques pistes d'actions pour « un renouveau réussi » sur différents points :

- **Communication et marketing** : Mettre en place une stratégie ciblée pour attirer de nouveaux membres et élargir son audience.
- **Diversification des activités** : Organiser des événements et des ateliers pour tous les âges et tous les intérêts.
- **Partenariats stratégiques** : Collaborer avec des institutions locales et régionales pour mutualiser les compétences et les ressources.
- **Numérisation et innovation** : Développer une présence numérique forte et explorer de nouvelles formes d'interaction avec le public.

Toutes ces actions, selon Gemini sont « autant de moyens et opportunités offertes, pour que l'Académie puisse poursuivre son rôle essentiel dans la vie culturelle et intellectuelle du Morvan, et rayonner bien au-delà de ses frontières.

L'avenir de l'Académie du Morvan est entre ses mains, et le potentiel de développement est immense. En embrassant le changement et en s'ouvrant à de nouvelles perspectives, l'Académie peut écrire un nouveau chapitre glorieux de son histoire ».

Nous en sommes intimement convaincus, poursuivons nos actions et continuons à publier et vulgariser la vie, l'histoire, la mémoire et la culture du Morvan et surtout gardons notre méfiance intacte vis-à-vis de l'intelligence artificielle, même si nous le reconnaissons l'IA dans de nombreux domaines contribue au progrès de l'humanité.